



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marcq en Baroeul, le 11 février 2019

Le Gouvernement a lancé en juillet 2018, en lien étroit avec les Conseils régionaux, un appel à candidatures pour désigner les pôles de compétitivité sur la période 2019-2022.

Conformément aux dispositions du cahier des charges, les dossiers ont fait l'objet d'une expertise par un comité de sélection. A l'issue de cette procédure, le Premier ministre a décidé de suivre les recommandations du comité de sélection de labelliser 56 pôles de compétitivité pour la phase IV (2019-2022).

Le comité de sélection a retenu la stratégie proposée par le Conseil de Gouvernance du PICOM en concertation étroite avec le Conseil régional des Hauts de France et Métropole Européenne de Lille.

Cette stratégie doit conduire à un rapprochement structurel avec le Pôle de compétitivité francilien CAP DIGITAL avec lequel des synergies fortes ont été identifiées en termes d'innovation et de rupture technologiques.

Ce rapprochement est d'autant plus stratégique que la distribution française est confrontée sur son marché domestique et dans son développement international, à des concurrents qui investissent massivement dans les technologies de l'information et de la communication dont émergent les nouveaux modèles économiques.

Par ce rapprochement, le PICOM se donne des moyens accrus pour répondre aux grands enjeux de transformation du secteur qui nécessitent des innovations à fortes intensités technologiques :

- Accélérer la convergence des modes de distribution « on line et off line »
- Développer les moyens d'interagir avec le client de façon ubiquitaire, depuis la prise d'information jusqu' la livraison du produit
- Délivrer des produits et services pertinents et innovants, à partir d'une exploitation des données d'usage et des habitudes d'achat, respectueuse de la vie privée des consommateurs
- Développer des solutions logistiques permettant de garantir la disponibilité du produit sur le lieu de vente et de proposer au consommateur des services de livraison innovants
- Détecter et décrypter les comportements de consommation émergents et préparer les nouveaux modèles économiques

Des discussions ont d'ores et déjà été engagées pour aboutir fin 2019

Patrick Brunier

Délégué Général – PICOM

MÉTROPOLE LILLOISE :

ENTREPRISES ET CITÉS

40, rue Eugène Jacquet - 59708 MARCQ EN BAROEUL cedex

RÉGION PARISIENNE :

CONSEIL DU COMMERCE DE FRANCE

40, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS

Tél : 03 20 99 45 97 - Fax : 03 20 99 46 90 - www.picom.fr
TVA : FR 54 488 226 622 - SIRET : 488 226 622 00014 - APE : 9499 Z
Pôle de Compétitivité des Industries du Commerce (PICOM)
Association Loi 1901

